

CarThera lève 9M€

Chammas & Marcheteau conseille Panakès Partners, Sham Innovation Santé et Supernova Invest

Chammas & Marcheteau est intervenu en qualité de conseil juridique de **Panakès Partners, Sham Innovation Santé et Supernova Invest** dans le cadre de leur investissement dans **CarThera**, d'un montant total de 9 millions d'euros. Le **Groupe Arnault** ainsi que certains investisseurs historiques ont également participé à ce tour de table.

Créée en 2010 à Paris, la société CarThera compte utiliser les fonds levés pour financer les études cliniques sur son émetteur ultrasonore SonoCloud-9, qui permet d'ouvrir la barrière hémato-encéphalique et permet ainsi d'augmenter jusqu'à 7 fois la concentration des traitements délivrés au cerveau. Cette opération financière permettra à la société de poursuivre ses travaux durant les deux prochaines années

Conseil juridique de Panakès Partners, Sham Innovation Santé et Supernova Invest : Chammas & Marcheteau (*corporate et contrats* : Lola Chammas, avocate associée, Jérôme Chapron et Ludivine Rabreau, avocats).

Conseil juridique de CarThera : EGYP Avocats (Sidonie Hill).

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 30 spécialistes du droit des affaires, dont 9 associés, il propose à ses clients des expertises en Fusions-Acquisitions, Private Equity, Fonds et Services Financiers, Fiscalité ainsi qu'en Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information.